

États-Unis, l'Europe et le Japon (chacun ayant son propre groupe d'acteurs régionaux affiliés);

- le déclin de l'ordre politique et social, ajouté à des conditions économiques sans cesse plus difficiles en Europe de l'Est;
- la dissolution graduelle et contenue (en partie seulement) de l'URSS, débouchant sur l'apparition d'un certain nombre de nouveaux intervenants européens et asiatiques, dont beaucoup sont dotés de forces armées importantes et entretiennent de mauvaises relations avec au moins un de leurs voisins.

Une situation internationale de ce genre risque d'entraver sérieusement les efforts de limitation des armements au cours de la prochaine décennie. En dépit d'une évaluation globale aussi pessimiste, des régimes de limitation des armements et de renforcement de la confiance adaptés à des régions précises pourraient s'avérer possibles et productifs. C'est dans les régions de l'Asie et du Pacifique, d'une part, et de l'Amérique latine, d'autre part, que cette dernière éventualité est la plus vraisemblable.

Selon une autre évaluation, cependant, les tensions présentes dans plusieurs régions généralement en proie à des conflits pourraient ne pas avoir de conséquences négatives sur le système international. Au contraire, le désir de régler les problèmes dans ces régions pourrait amener de nombreux États à conjuguer leurs efforts pour arriver à des solutions positives, non partisans et multilatérales, sans doute par le biais des Nations Unies. En dépit des tensions d'origine commerciale, les trois grands blocs du système international moderne, à savoir l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon, continueront vraisemblablement à agir de concert pour essayer de résoudre les problèmes de sécurité internationale, et ce, probablement avec l'accord de l'Union soviétique et de la Chine (deux pays de plus en plus absorbés par les difficultés causées par leur propre croissance),

ce qui permet d'entrevoir pour l'avenir de nombreuses possibilités quant à la limitation multilatérale des armements.

On oublie facilement ici un problème évident, quand on essaye de prévoir l'avenir. La nature de la sécurité internationale est susceptible de varier profondément au cours des dix prochaines années, avec, à un extrême, des relations de plus en plus hostiles marquées par une augmentation des conflits régionaux mettant en cause de nombreux pays et, à l'autre extrême, une période où les rapports de sécurité entre la plupart des partenaires internationaux s'amélioreront. La route la plus probable que l'on suivra pendant les dix années à venir se situera sans doute quelque part entre ces deux extrêmes et tendra, espérons-le, vers la dernière possibilité. C'est cette «voie moyenne» que la présente étude sur les «hypothèses d'avenir» entend exposer.

Si l'on dépasse le cadre général de la période en question et que l'on examine ce qui pourrait se produire à court terme, plusieurs résultats semblent probables. En supposant qu'une forme de collaboration modérée se poursuive, on assistera très probablement à une évolution du processus de la CSCE afin d'y inclure des négociations intégrées concernant des mesures propres à accroître la confiance et la sécurité (MPACS) et sur les forces conventionnelles en Europe. Il est presque certain que les 34 pays de la CSCE participeront à ces «discussions élargies», mais il est possible que les pays neutres et les États non alignés s'en tiennent (délibérément) à un rôle limité et que les pays du Pacte de Varsovie se comportent comme un groupe politique vaguement constitué. Pour l'essentiel, cependant, il s'agira de mener des discussions sur la réduction des armements et sur les MPACS dans un organisme comptant les 34 États de la CSCE (ou 35, si l'Albanie y adhère).

Une fois qu'on aura mis au point d'autres programmes de réduction des armements s'apparentant aux accords sur les MPACS et les FCE et que l'on aura ainsi ramené les effectifs nationaux à un niveau à peu près égal à 50% de

